

---

Adresse des administrateurs du département des Vosges, qui expriment leur profonde reconnaissance à la Convention pour avoir découvert et anéanti le complot tramé contre la liberté, lors de la séance du 8 germinal an II (28 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse des administrateurs du département des Vosges, qui expriment leur profonde reconnaissance à la Convention pour avoir découvert et anéanti le complot tramé contre la liberté, lors de la séance du 8 germinal an II (28 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 526-527;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_20795\\_t1\\_0526\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20795_t1_0526_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

se disposoient à le couvrir d'ignominie, à le souiller d'un roy.

Grâce au génie tutélaire et bienfaisant de la liberté, grâce à ses plus fidèles surveillans du Comité de salut public, une nouvelle et exécrationnable conjuration vient d'être dissipée et anéantie par la foudre lancée du sein de la Montagne sainte. Gloire immortelle à vous tous, habitants de la cîme de cette Montagne inébranlable contre laquelle viennent se briser, comme de faibles vagues, les efforts de la perversité.

Vous tous, fondateurs de la plus belle République de l'Univers, vous venez de l'affermir à jamais en rompant les trames de la trahison, en déchirant votre sein même pour en rejeter ce qui pouvoit en compromettre la pureté ; vous venez d'acquérir des droits inaltérables à l'admiration, à la reconnaissance, non seulement des vrais Français mais de tous les peuples pour lesquels la liberté aura quelques attraits.

Les administrateurs du département de la Meurthe ont été du nombre des citoyens de ce département qui, les premiers, ont adhéré et applaudi aux journées salutaires et mémorables des 31 may, 1<sup>er</sup> et 2 juin. Ils s'empresent encore de vous offrir, Législateurs, le tribut de leur gratitude dans cette circonstance décisive où vous avez sauvé de nouveau la chose publique. Tous leurs moyens, leur existence même, vous sont consacrés ; comptez sur leur dévouement et leur zèle à consolider vos travaux desquels dépend le salut et le bonheur d'un grand peuple ».

C.F. SONNINI (*présid.*), HARLAUT, B. GRANDJEAN, MANG, FABRE le jeune, GASTALDY, BRANDON.

— « Les commis des bureaux de l'administration, instruits de l'adresse que les administrateurs envoyoient à la Convention nationale, sont venus en masse à la séance pour manifester leur adhésion à cette adresse et se sont empressés de joindre leurs signatures à celles des administrateurs, dont ils partagent les sentiments républicains ».

THIEBAUT, LANG, MARIAT, SELLIER, DEVAUX, FRANÇOIS, PIERRON, F. CLOY, P. BONFILS père, ANDRÉ, Nicolas MARQUET, DESRIVAGES, BOUJOURDET, PICON, SIMON, MEGOT, JOIRIN, GELLY, MATHIEU, FLEURAT, BONFILS fils, J.P. MORIN, F. PETITJEAN, TAUQUIT, ROBERT, ROLLIN fils aîné, ANTOINE, THIEBAUT, E. CHANOY, EDEN, ROUVIER, MERCIER, MAILFERT, RAMBOIS, MARCHAL fils, THIEBAUT fils aîné.

f

[Troyes, 6 germ. II] (1).

« Législateurs,

Encore une nouvelle conspiration ! Encore des Catilinas assez audacieux pour attaquer le colosse inexpugnable de la Liberté ! Quoi ! l'hydre de l'aristocratie a pu ramener ses cendres éteintes, réveiller la sombre fureur de ses infâmes suppôts, et armer leurs mains parricides de poignards assassins contre la Représentation nationale ! Les scélérats !... Ont-ils cru

réussir dans leurs projets liberticides ? Les monstres !... ont-ils cru détruire en un instant le fruit de cinq années de travaux, et nous replonger dans l'abîme où nous étions précipités depuis quatorze siècles de barbarie ?

Déjà les traîtres avaient pris toutes les mesures nécessaires pour étouffer le flambeau de la Liberté ; déjà des chefs perfides à la tête de nos armées ; des intrigants masqués en patriotes, répandus dans la foule des fanatiques, par milliers, hurlant de tous côtés et provoquant le meurtre ; des criminels soustraits à l'ombre qui cache leur infâmie ; des voraces égoïstes, des modérés criant à la famine pour insurger le peuple contre lui-même, voilà quels étaient leurs moyens de contre-révolution au dedans ; les satellites de Pitt et de Cobourg devaient consommer l'attentat.

A la nouvelle de cette infernale conjuration, nous avons frémi d'horreur ; l'indignation est encore peinte sur nos fronts. Mais, grâce à votre vigilance active et à celle de tous les vrais patriotes, les traîtres sont déjoués et leurs trames découvertes. Déjà les têtes criminelles des chefs ont disparu sous le tranchant national et ont ainsi expié leurs forfaits.

Oui, Législateurs ! cette conjuration a des ramifications très étendues. Son fil immensurable a dû s'étendre dans tous les points de la République, et tous les patriotes devaient être enveloppés dans un massacre général. Comptez sur nos recherches sévères et suivies à découvrir les monstres qui, dans notre département, auraient pu tremper dans ce noir complot. S'il en existe, nous les traduirons sans pitié au glaive vengeur des lois, pour en faire une justice éclatante. De tous temps, il y eut des traîtres et de tout temps le génie de la Liberté en a triomphé.

Nous te félicitons de tes travaux immenses, Montagne auguste ! C'est toi qui as pulvérisé le trône de la tyrannie pour y jeter les fondements d'une République indispensable. C'est toi qui as élevé la nation par des victoires sans nombre à ses glorieuses destinées, et qui prépare de nouveaux combats contre les tyrans de l'Europe ! Par toi, l'autel de la superstition a été abattu et ses sectaires hypocrites sont rentrés dans l'ombre. C'est toi qui as gravé sur l'airain les tables sublimes et ineffaçables des droits de citoyens. Législateurs ! vous les soutiendrez par votre énergie et votre courage ces droits dictés par la nature, et vos noms seront consacrés dans les fastes de la postérité la plus reculée. Restez fermes à votre poste jusqu'à la paix, c'est le vœu de la République entière.

Vive la Liberté, l'Egalité ! Vive la République ! Vive la Convention nationale ! Guerre aux traîtres ! »

RAVENAL, GUÉNIN, GODIN, TRUELLE, JACQUINOT (*secrét. g<sup>at</sup>*), GARNIER, PEQUIREAU, THOMAS.

g

[Epinal, 3 germ II] (1).

« Législateurs,

Une nouvelle conspiration se tramait contre

(1) C 298, pl. 1035, p. 34.

(1) C 298, pl. 1035, p. 38 ; *Mon.*, XX, 73 ; *Débats*, n° 555, p. 130.

la liberté du peuple français ; vous l'avez découverte et vous l'avez aussitôt anéantie. Vous avez encore une fois sauvé la patrie. Agréés, Législateurs, l'expression de notre profonde reconnaissance. Continuez à surveillez les traîtres et les conspirateurs, à les frapper inexorablement ; ne laissez à aucun d'eux l'espoir criminel d'échapper à la juste vengeance de la Nation ; restez fermes à votre poste jusqu'à ce que la République française soit affermie sur des bases inébranlables. Législateurs, nous renouvelons entre vos mains le serment de maintenir la liberté, l'égalité, l'unité et l'indivisibilité de la République et de mourir plutôt que de souffrir qu'il y soit porté atteinte ».

DUBOIS, POIRSON, JAUSSAUD, ROSSIGNOL, F. BENOIST, TISSERAND, ant. DEGUERRE, DELIN.

**h**

[Commercy, s. d.] (1).

« Législateurs,

Le Conseil général du district de Commercy n'a pas vu sans horreur l'affreux complot qui s'étoit tramé contre la souveraineté du peuple français et la représentation nationale. Son indignation a été d'autant plus profonde que les scélérats qui ont osé conjurer contre la liberté de leur pays s'étoient jusqu'à présent affublés du masque du patriotisme. Quoi ! ces ambitieux, ces hommes immoraux, qui osent conspirer contre la patrie, qui osent la mettre en balance avec l'or des puissances étrangères, ne voient pas que l'échafaud est là qui les attend ! Ils ne voient pas que leurs complots seront toujours déjoués, que la République est impérissable. Ils ne savent pas que 25 millions de Français ont juré de vivre libres ou de mourir et de poignarder le premier tyran qui tenteroit de nous donner des chaînes.

Législateurs ! vous avez rendu l'hommage le plus éclatant à la morale en frappant sur ces hommes vénals, sur ces ambitieux fripons qui ont voulu assimiler la Convention nationale au Parlement d'Angleterre. Assez et trop longtemps le crime a pris la place de la vertu ; que le crime soit donc lancé à l'échafaud ; que la vertu soit notre seule divinité : car sans elle le patriotisme est un vain nom, c'est le crime même.

Grâces vous soient donc rendues, Législateurs, d'avoir lancé la foudre nationale sur ces petits Catilina. Que toutes les factions qui voudraient s'élever sur les débris de la souveraineté du peuple, disparaissent et la République est impérissable ».

SALADIN (présid.), VAUTHIER, LEQUEUX, J.M. DUFAUR, ESTIENNE, F.L. FOLIOT, NAST (agent nat.), J.B. BAUDOT.

(1) 298, pl. 1035, p. 37.

**i**

[Extrait des reg. de la Sté popul. d'Avesnes, 30 vent. II] (1).

Présidence d'Hannoye,

La séance s'ouvre par la lecture des papiers publics ; un secrétaire fait lecture ensuite du procès-verbal du 28, sa rédaction mise aux voix a été adoptée.

L'ordre du jour étoit l'appel nominal. Avant d'y procéder le président dit : Citoyens, les papiers publics nous ont instruits d'une grande conspiration formée à Paris qui, sans doute étend des ramifications dans l'étendue du territoire de la République. Le complot est déjoué ; grâces soient rendues au Comité de salut public et à nos frères les Jacobins. A leur exemple, je demande que chaque membre de cette Société jure de ne faire grâce à aucun conspirateur, de se tenir étroitement « unis à la Convention nationale et de maintenir l'unité et l'indivisibilité de la République ». Cette proposition est reçue par acclamation et la Société arrête qu'à l'appel nominal, chaque membre, en répondant, prêtera ce serment ; ce qui a été exécuté.

Un membre demande que les citoyens des tribunes, qui doivent partager l'indignation qu'ont tous les vrais sans-culottes contre les conspirateurs, soient invités à répéter ce serment ; à l'instant la salle a retenti de ces mots : Je le jure.

Les citoyennes des tribunes ont également prêté ce serment. On fait la proposition d'envoyer l'extrait du procès-verbal à la Convention et à nos frères les Jacobins. Cette proposition, unanimement appuyée, est arrêtée.

P.c.c. : DARCY (présid.), GAU (secrét.), BOSSUT (secrét.).

(Applaudissements).

**55**

La société des sans-culottes de Gex, annonce le départ pour l'armée, de trois cavaliers Jacobins, montés et équipés aux frais des bons citoyens ; ainsi que la remise de 317 chemises, de bas et de beaucoup de souliers, destinés aux défenseurs de la liberté : elle applaudit au décret du 8 ventôse relatif aux détenus ; et demande la continuation du comité de salut public jusqu'à la paix.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Gex, 30 vent II] (3).

« Législateurs,

Vous avez entendu la voix des citoyens du district de Gex qui toujours ont été inviolablement attachés à la Sainte Montagne. Vous vous êtes occupés de leurs plus pressans besoins.

(1) C 299, pl. 1049, p. 32. Reproduit dans *Mon.*, XX, 74 ; *Débats*, n° 555, p. 127 ; *J. Lois*, n° 547. Mention dans *C. Eg.*, n° 588 ; *M.U.*, XXXVIII, 143 ; *Ann. patr.*, n° 452 ; *J. Sablier*, n° 1224 ; *Batave*, n° 408 ; *B<sup>in</sup>*, 9 germ. (1<sup>er</sup> suppl<sup>é</sup>) ; *Rép.*, n° 99, p. 396.

(2) P.V., XXXIV, 234.

(3) C 297, pl. 1019, p. 4.